



REPUBLIQUE FRANCAISE

AGENCE TERRITORIALE DE L'ENVIRONNEMENT
DE SAINT-BARTHELEMY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Première mandature

Séance ordinaire du 03 mars 2022

Numéro de la délibération
2022-06 CA

Membres du CA 11
Membres présents 07
Procurations 01
Votants 08

L'an deux mille vingt-deux, le trois mars à dix-sept heures, le Conseil d'Administration de l'Agence Territoriale de l'Environnement de Saint-Barthélemy dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle du conseil de la Collectivité, sous la Présidence de Madame Marie-Angèle AUBIN, Présidente du Conseil d'Administration-----

Date de la convocation du Conseil d'Administration : 11 février 2022-----

PRESENTS : Mme AUBIN Marie-Angèle - Mme LEDEE-BERNIER Sandra - Mme DANET Seraphyn - M. LAPLACE Turenne - M. TOULET Serge – M. VELY Michel – M.LAPLACE Rudi-----

ABSENTS : Madame Bettina COINTRE (Excusée) - M.BLANCHARD David (Excusé) - Monsieur Francius MATIGNON (Excusé) - M. MAGRAS Ernest-----

PROCURATIONS : M.BLANCHARD David a donné procuration à Mme AUBIN -----

INVITES: M.Nicolas GANZER (Trésorerie de Saint-Barthélemy) - Mme Clémence JARRY (ATE) - M. Sébastien GREAU (ATE)-----

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Clémence JARRY-----

OBJET : Vote du budget primitif 2022

Le Conseil d'Administration de l'Agence Territoriale de l'Environnement de Saint-Barthélemy :

VU la loi organique n° 2007-223 du 21 février 2007 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer ;

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M. 4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;

VU la délibération n° 2013-012 CT du 28 janvier 2013 portant création de l'Agence Territoriale de l'Environnement de Saint-Barthélemy ;

VU les statuts de l'Agence Territoriale de l'Environnement de Saint-Barthélemy ;

VU le rapport de l'agent comptable de l'Agence et de Madame la Présidente ;

CONSIDERANT qu'il convient de voter le budget primitif de l'Agence territoriale de l'environnement pour l'année 2021 ;

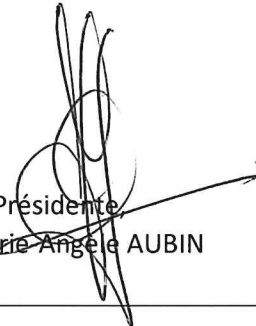
APRES en avoir délibéré;

DECIDE:

ARTICLE 1er : D'adopter le Budget primitif de l'Agence Territoriale de l'Environnement du 01er janvier 2022 au 31 décembre 2022

Annexe 1/1: Budget prévisionnel 2022

Adoptée à l'unanimité


La Présidente
Marie-Ange AUBIN

Transmise au représentant de l'État
le :

**Préfecture de Saint Barthélemy
et de Saint Martin**

11 MARS 2022

Transmise au Président de la
Collectivité le :

La Responsable du Service
des Assemblées, par délégation,

10 MARS 2022

Leslie FAURÉ

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou de sa notification.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
79747778300014**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
EPIC AGENCE TERRITORIALE ENVIRONNEMENT**

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : AGENCE TERRITORIALE ENVIRONNEMENT (2)

ANNEE 2022

**Préfecture de Saint Barthélemy
et de Saint Martin**

11 MARS 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

**La Responsable du Service
des Assemblées, par délégation,**

10 MARS 2022

Leslie FAURÉ

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	18
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	19
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	20
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	21
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	22
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	23
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	24
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	25

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	26
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	750 000,00	478 110,01
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 271 889,99
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		750 000,00	750 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	247 000,00	60 404,38
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 186 595,62
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		247 000,00	247 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	997 000,00	997 000,00
---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	219 550,00	0,00	255 095,42	255 095,42	255 095,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	421 500,00	0,00	430 500,00	430 500,00	430 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 450,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des dépenses de gestion des services		644 500,00	0,00	689 595,42	689 595,42	689 595,42
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,20	0,20	0,20
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		644 500,00	0,00	689 595,62	689 595,62	689 595,62
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	66 500,00		60 404,38	60 404,38	60 404,38
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		66 500,00		60 404,38	60 404,38	60 404,38
TOTAL		711 000,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	750 000,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	503 000,00	0,00	332 000,00	332 000,00	332 000,00
75	Autres produits de gestion courante	110 000,00	0,00	139 000,00	139 000,00	139 000,00
Total des recettes de gestion des services		618 000,00	0,00	477 000,00	477 000,00	477 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	283,14	0,00	1 110,01	1 110,01	1 110,01
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		618 283,14	0,00	478 110,01	478 110,01	478 110,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		618 283,14	0,00	478 110,01	478 110,01	478 110,01

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	271 889,99
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	750 000,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	60 404,38	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	34 908,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
21	Immobilisations corporelles	216 500,00	0,00	221 000,00	221 000,00	221 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	251 408,00	0,00	247 000,00	247 000,00	247 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	251 408,00	0,00	247 000,00	247 000,00	247 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	251 408,00	0,00	247 000,00	247 000,00	247 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	247 000,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	66 500,42		60 404,38	60 404,38	60 404,38
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	66 500,42		60 404,38	60 404,38	60 404,38
	TOTAL	66 500,42	0,00	60 404,38	60 404,38	60 404,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	186 595,62
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	247 000,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	60 404,38
---	------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	255 095,42		255 095,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	430 500,00		430 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00		4 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,20	1 369,00	1 369,20
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	59 035,38	59 035,38
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		689 595,62	60 404,38	750 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	750 000,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	26 000,00	0,00	26 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	221 000,00	0,00	221 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		247 000,00	0,00	247 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	247 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 000,00		6 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	332 000,00		332 000,00
75	Autres produits de gestion courante	139 000,00		139 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 110,01	0,00	1 110,01
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		478 110,01	0,00	478 110,01

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	271 889,99
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	750 000,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 369,00	1 369,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		59 035,38	59 035,38
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	60 404,38	60 404,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	186 595,62
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	247 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	219 550,00	255 095,42	255 095,42
605	Achats de matériel, équipements	12 300,00	10 000,00	10 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	1 300,00	3 000,00	3 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 200,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6066	Carburants	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 200,00	2 200,00	2 200,00
607	Achats de marchandises	5 200,00	4 000,00	4 000,00
611	Sous-traitance générale	16 500,00	7 100,00	7 100,00
6132	Locations immobilières	0,00	5 000,00	5 000,00
6135	Locations mobilières	5 200,00	10 000,00	10 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	6 700,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	2 500,00	2 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	25 000,00	31 000,00	31 000,00
6156	Maintenance	5 000,00	4 500,00	4 500,00
6161	Multirisques	5 200,00	5 200,00	5 200,00
6168	Autres	1 700,00	1 700,00	1 700,00
617	Etudes et recherches	29 700,00	57 000,00	57 000,00
618	Divers	7 000,00	18 100,00	18 100,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	350,00	300,00	300,00
6226	Honoraires	31 000,00	15 000,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	13 900,00	34 000,00	34 000,00
6241	Transports sur achats	1 000,00	500,00	500,00
6247	Transports collectifs personnel	3 500,00	2 000,00	2 000,00
6248	Divers	500,00	200,00	200,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6256	Missions	1 800,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	13 900,00	9 000,00	9 000,00
6261	Frais d'affranchissement	800,00	900,00	900,00
6262	Frais de télécommunications	3 600,00	3 400,00	3 400,00
627	Services bancaires et assimilés	250,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 300,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 500,00	5 395,42	5 395,42
6287	Remboursements de frais	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	450,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	421 500,00	430 500,00	430 500,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6411	Salaires, appointements, commissions	307 000,00	313 500,00	313 500,00
6412	Congés payés	0,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	83 000,00	85 000,00	85 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	14 600,00	14 600,00	14 600,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	900,00	900,00	900,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 450,00	4 000,00	4 000,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	0,00	0,00
6518	Autres	3 450,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		644 500,00	689 595,42	689 595,42
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,20	0,20
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	0,20	0,20
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		644 500,00	689 595,62	689 595,62
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	66 500,00	60 404,38	60 404,38
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	1 500,00	1 369,00	1 369,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	65 000,00	59 035,38	59 035,38

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		66 500,00	60 404,38	60 404,38
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		66 500,00	60 404,38	60 404,38
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		711 000,00	750 000,00	750 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		750 000,00
---	--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 000,00	6 000,00	6 000,00
706	Prestations de services	2 000,00	2 500,00	2 500,00
707	Ventes de marchandises	3 000,00	3 500,00	3 500,00
7087	Remboursement de frais	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	503 000,00	332 000,00	332 000,00
74	Subventions d'exploitation	503 000,00	332 000,00	332 000,00
75	Autres produits de gestion courante	110 000,00	139 000,00	139 000,00
7588	Autres	110 000,00	139 000,00	139 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		618 000,00	477 000,00	477 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	283,14	1 110,01	1 110,01
7711	Dépôts et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	283,14	1 110,01	1 110,01
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		618 283,14	478 110,01	478 110,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		618 283,14	478 110,01	478 110,01

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	271 889,99
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	750 000,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	34 908,00	26 000,00	26 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	34 908,00	26 000,00	26 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	216 500,00	221 000,00	221 000,00
2154	Matériel industriel	60 000,00	50 000,00	50 000,00
2155	Outillage industriel	5 000,00	10 000,00	10 000,00
2181	Installat° générales, agencements	5 500,00	16 000,00	16 000,00
2182	Matériel de transport	34 000,00	34 000,00	34 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	35 000,00	30 000,00	30 000,00
2184	Mobilier	13 000,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	64 000,00	61 000,00	61 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		251 408,00	247 000,00	247 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		251 408,00	247 000,00	247 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)(8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		251 408,00	247 000,00	247 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	247 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	66 500,42	60 404,38	60 404,38
2183	Matériel de bureau et informatique	1 500,42	1 369,00	1 369,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 800,00	4 893,00	4 893,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 970,00	6 480,00	6 480,00
28154	Matériel industriel	28 450,00	13 070,00	13 070,00
28181	Installations générales, agencements	800,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	6 200,00	6 181,00	6 181,00
28183	Matériel de bureau et informatique	8 500,00	7 950,00	7 950,00
28184	Mobilier	380,00	551,00	551,00
28188	Autres	16 900,00	19 910,38	19 910,38
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		66 500,42	60 404,38	60 404,38
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		66 500,42	60 404,38	60 404,38
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		66 500,42	60 404,38	60 404,38

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	186 595,62
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	247 000,00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		59 035,38	III 59 035,38
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		59 035,38	59 035,38
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 893,00	4 893,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	6 480,00	6 480,00
28154	Matériel industriel	13 070,00	13 070,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	6 181,00	6 181,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 950,00	7 950,00
28184	Mobilier	551,00	551,00
28188	Autres	19 910,38	19 910,38
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	59 035,38	0,00	186 595,62	0,00	245 631,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 245 631,00
Solde	V = IV – II (6) 245 631,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D’EAU ET D’ASSAINISSEMENT – SECTION D’EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D’EAU ET D’ASSAINISSEMENT – SECTION D’INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	IV
	A7

A7 – CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

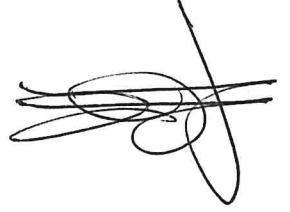
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

TABLEAU DES EFFECTIFS ET EMPLOIS au 01/01/2022 - Annexe p

TABLEAU DES EFFECTIFS ATE AU 1er Janvier 2021						
Emploi	Quotité de tps de travail/Sem	Grade de l'Agent qui Occupe ce poste	Groupe / Echelon de l'Agent qui occupe ce poste	Date d'embauche	Statuts	Position de l'agent qui occupe ce poste
Secteur Administratif						
Responsable Comptable et Administratif	35h	Employé Qualifié	D	17/11/2017	CDI Droit Privé	Activité
Responsable Sensibilisation Education à l'environnement	35h	Employé Qualifié	C	15/01/2019	CDI Droit Privé	Activité
Directeur d'Agence	35h	Ingénieur Principal / Cadre / Conservateur	Filière technique 5ème échelon	11/10/2018	CDD 3 ans Droit Public/ Non titulaire	Activité
Secteur Technique						
Chargé de Mission - Milieu Marin	35h	Employé Qualifié	C		CDI Droit Privé	Non pourvu
Chargé de Mission - Milieu Terrestre	35h	Employé Qualifié	C	17/10/2011	CDI Droit Privé	Activité
Chargé de mission développement durable	35h	Employé Qualifié	C	18/12/2015	CDI Droit Privé	Activité
Garde Polyvalent	35h	Employé Qualifié	C	17/07/2019	CDI Droit Privé	Activité
Garde Chef	35h	Employé Qualifié	C	20/04/2015	CDI Droit Privé	Activité



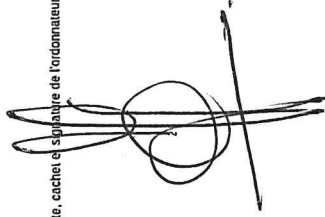
Dotations aux Amortissement de l'exercice

COMPTES	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	CATÉGORIE INVENTAIRE	DATE ACQUISITION	DURÉE	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	VALEUR NETTE	COMPTES	DOTATION DE L'ANNEE	VALEUR NETTE COMPTABLE (N°C) FINALE
2051	2020-028	LOGICIELS ADOBE ATE	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 3 AN(S)	29/12/2020	3 an(s)	2 806,20	935,00	1 871,20	28051		935,00
2051	2021-001	PARAPHEUR ELECTRONIQUE ET BLES	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 3 AN(S)	17/03/2021	3 an(s)	5 876,50	0,00	5 876,50	28051		3 918,50
2051	2021-002	LICENCE LOGICIEL E-SEDIT	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 3 AN(S)	17/03/2021	3 an(s)	6 000,00	0,00	6 000,00	28051		2 000,00
									28051 Somme		4 893,00
2088	2018-035	FILM DOCUMENTAIRE RAIES ET REQUINS	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 4 AN(S)	26/11/2018	5 an(s)	9 600,00	5 760,00	3 840,00	28088		1 920,00
2088	2021-014	PRODUCTION FILM CINEMA SOUS MARIN	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 5 AN(S)	25/06/2021	5 an(s)	22 800,00	0,00	22 800,00	28088		4 560,00
									28088 Somme		6 480,00
2154	2020-001	BOUTEILLES PLONGEE	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 2 AN(S)	27/01/2020	2 an(s)	524,12	262,00	262,12	28154		262,12
2154	2020-003	CHAÎNE POUR MOUILLAGE	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 2 AN(S)	03/03/2020	2 an(s)	2 685,00	1 342,00	1 343,00	28154		1 343,00
2154	2020-008	TREUIL BATEAU AVEC POULIE	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 2 AN(S)	19/05/2020	2 an(s)	850,00	425,00	425,00	28154		425,00
2154	2020-012	REMORQUE BATEAU	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 30 AN(S)	12/08/2020	2 an(s)	7 311,08	243,00	7 068,08	28154		7 068,08
2154	2020-014	CHAÎNE POUR MOUILLAGE	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 2 AN(S)	12/08/2020	2 an(s)	2 064,30	1 032,00	1 032,30	28154		1 032,30
2154	2020-025	CABLE MIXTE 200M	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 2 AN(S)	12/11/2020	2 an(s)	2 033,00	1 016,00	1 017,00	28154		1 017,00
2154	2021-016	MATERIEL POUR MOUILLAGES RN	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 2 AN(S)	12/07/2021	2 an(s)	3 826,04	0,00	3 826,04	28154		1 913,04
									28154 Somme		13 060,50
2182	2017-003	VEHICULE SSANGYONG ACTYON SPORTS	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 5 AN(S)	13/12/2017	5 an(s)	26 200,00	20 960,00	5 240,00	28182		5 240,00
2182	2018-001	WALKER BAY	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 5 AN(S)	18/04/2018	5 an(s)	1 433,50	858,00	575,50	28182		286,00
2182	2018-026	RADEAU DE SURVIE	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 5 AN(S)	23/10/2018	5 an(s)	1 753,91	1 050,00	703,91	28182		350,00
2182	2018-036	MOTEUR YAMAHA POUR WALKERBAY	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 5 AN(S)	17/12/2018	5 an(s)	850,00	510,00	340,00	28182		170,00
2182	2018-004	GPS POUR BATEAU	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 5 AN(S)	21/03/2019	5 an(s)	679,98	270,00	409,98	28182		135,00
									28182 Somme		6 481,00
2183	2018-005	CARTE MEMOIRE (8) ET DISQUES DURS (7)	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 4 AN(S)	18/04/2018	4 an(s)	1 101,75	825,00	276,75	28183		276,75
2183	2018-006	DISQUES DURS ET CARTES SD	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 4 AN(S)	18/04/2018	4 an(s)	538,40	402,00	136,40	28183		136,40
2183	2018-010	DISQUES DURS 2T (2)	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 4 AN(S)	18/04/2018	4 an(s)	570,00	426,00	144,00	28183		144,00
2183	2018-013	VIDEOPROJECTEUR + CASQUE	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 4 AN(S)	22/06/2018	4 an(s)	620,00	485,00	135,00	28183		155,00
2183	2018-021	ORDINATEUR PORTABLE ASUS ET LOGICIELS	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 4 AN(S)	09/10/2018	4 an(s)	1 658,00	1 242,00	416,00	28183		416,00
2183	2019-015	IMPRIMANTE ASKTA2553 MULTIFONCTION COULR	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 4 AN(S)	12/07/2019	4 an(s)	4 435,93	2 216,00	2 219,93	28183		1 108,00
2183	2019-017	IPAD CELLULAIR + ETUI ETANCHIE	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 4 AN(S)	16/09/2019	4 an(s)	954,90	476,00	478,90	28183		238,00
2183	2019-021	ORDINATEUR PC COMPTA	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 4 AN(S)	24/10/2019	4 an(s)	958,80	478,00	480,80	28183		238,00
2183	2019-026	ORDINATEUR ET SA CAMERA POSTE HD	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 4 AN(S)	20/12/2019	4 an(s)	1 148,00	574,00	574,00	28183		287,00
2183	2020-005	PC PORTABLE ASUS	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 4 AN(S)	17/04/2020	4 an(s)	1 143,00	285,00	858,00	28183		285,00
2183	2020-007	CAMERA CAMOUFLAGE BUSHNELL	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 4 AN(S)	12/05/2020	4 an(s)	714,04	178,00	536,04	28183		178,00
2183	2020-020	TOUR ORDINATEUR POSTE COMPTABLE	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 4 AN(S)	17/11/2020	4 an(s)	1 739,40	434,00	1 305,40	28183		434,00

2183	2020-022	SERVEUR POUR COMPTA ESEDIT	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 4 AN(S)	18/11/2020	4 an(s)	4 368,18	1 092,00	3 276,18	281,83	1 092,00	2 184,18
2183	2020-027	IMAC POSTE DEFICHEMENT	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 4 AN(S)	29/12/2020	4 an(s)	2 023,00	505,00	1 518,00	281,83	505,00	1 013,00
2183	2021-003	MOBILE CROSSCALL SHARK3 DEF POSTE DEFICHEMENT	BIEN DE FAIBLE VALEURS (1 AN)	15/04/2021	1 an(s)	89,00	0,00	89,00	281,83	89,00	0,00
2183	2021-004	MOBILE CROSSCALL DIRECTEUR	BIEN DE FAIBLE VALEURS (1 AN)	15/04/2021	1 an(s)	119,00	0,00	119,00	281,83	119,00	0,00
2183	2021-005	ORDINATEUR DE PLONGEE COMP WRIST ALADIN	BIEN DE FAIBLE VALEURS (1 AN)	19/04/2021	1 an(s)	200,59	0,00	200,59	281,83	200,59	0,00
2183	2021-010	DISQUE DUR HYDRO	BIEN DE FAIBLE VALEURS (1 AN)	14/05/2021	1 an(s)	72,00	0,00	72,00	281,83	72,00	0,00
2183	2021-015	MOBILE URGENCE POLICE	BIEN DE FAIBLE VALEURS (1 AN)	07/07/2021	1 an(s)	289,00	0,00	289,00	281,83	289,00	0,00
2183	2021-017	ORDINATEUR PORTABLE POSTE DIRECTION	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 4 AN(S)	30/09/2021	4 an(s)	1 231,50	0,00	1 231,50	281,83	307,00	924,50
2183	2021-020	ORDINATEUR TOUR POSTE KQ	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 4 AN(S)	28/10/2021	4 an(s)	2 811,50	0,00	2 811,50	281,83	702,00	2 109,50
2183	2021-025	MONITEUR POSTE DIRECTEUR	BIEN DE FAIBLE VALEURS (1 AN)	29/11/2021	1 an(s)	259,00	0,00	259,00	281,83	259,00	0,00
2183	2021-028	MONITEUR ET LOGICIELS POSTE DIRECTION	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 4 AN(S)	13/12/2021	4 an(s)	1 636,55	0,00	1 636,55	281,83	409,00	1 227,55
									281,83 Somme	7 940,74	
2184	2018-022	ARMOIRES CASE DU BAS	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 10 AN(S)	09/10/2018	10 an(s)	780,00	234,00	546,00	281,84	78,00	468,00
2184	2018-012	SELLERIE BATEAU JUST IN CASE	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 12 AN(S)	27/05/2019	12 an(s)	4 780,00	570,00	4 210,00	281,84	421,00	3 789,00
2184	2021-026	ARMOIRE HAUTE CAS DU BAS	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 12 AN(S)	08/12/2021	12 an(s)	634,50	0,00	634,50	281,84	52,00	582,50
									281,84 Somme	551,00	
2188	2015-00042	BATEAU	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	18/08/2015	8 an(s)	84 100,00	52 560,50	31 539,50	281,88	10 512,00	21 027,50
2188	2016-010	FABRICATION CORPS MORTS	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	31/12/2016	8 an(s)	2 475,00	1 545,00	930,00	281,88	309,00	621,00
2188	2018-003	ACHAT BOUEES ET CABLES	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	23/04/2018	8 an(s)	1 002,30	375,00	627,30	281,88	125,00	502,30
2188	2018-007	GO PRO HERO 6	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	18/04/2018	8 an(s)	3 155,00	1 184,00	1 971,00	281,88	394,00	1 577,00
2188	2018-008	PITS IGUANES ET SERINGUES	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	18/04/2018	8 an(s)	1 971,55	738,00	1 233,55	281,88	246,00	987,53
2188	2018-012	ACHAT COURANTOMETRE MECANIQUE	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	12/06/2018	8 an(s)	2 515,00	942,00	1 573,00	281,88	314,00	1 259,00
2188	2018-016	ACHAT CABLES COSSES CHAINE	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	24/07/2018	8 an(s)	3 372,25	1 263,00	2 109,25	281,88	421,00	1 688,25
2188	2018-018	ACHAT BOUEES 9X16	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	24/07/2018	8 an(s)	976,20	366,00	610,20	281,88	122,00	488,20
2188	2018-033	APPAREIL PHOTO NIKKON 1000P	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	12/12/2018	8 an(s)	1 505,00	564,00	941,00	281,88	188,00	753,00
2188	2018-034	OBJECTIF NIKKON AFSDX 18-200MM	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	12/12/2018	8 an(s)	670,00	249,00	421,00	281,88	83,00	338,00
2188	2018-037	JUMELLES STEINER	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	17/12/2018	8 an(s)	600,83	225,00	375,83	281,88	75,00	300,83
2188	2019-006	BALISE SUIVI BALEINE	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	26/03/2019	8 an(s)	3 300,00	824,00	2 476,00	281,88	412,00	2 064,00
2188	2019-007	3 POTEAUX EN IP PANNEAU AGOA FORT CARL	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	10/04/2019	8 an(s)	2 180,00	544,00	1 636,00	281,88	272,00	1 364,00
2188	2019-020	PUCES IGUANES	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	24/10/2019	8 an(s)	3 903,54	974,00	2 929,54	281,88	487,00	2 442,54
2188	2020-009	PROTECTION PARE BRISE BATEAU	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	15/06/2020	8 an(s)	3 200,00	400,00	2 800,00	281,88	400,00	2 400,00
2188	2020-011	JUMELLES 4 PAIRES	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	28/07/2020	8 an(s)	700,00	87,00	613,00	281,88	87,00	526,00
2188	2020-016	CINEMA VIRTUEL-MASQUES MASQUES ET TABLETTES	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	18/08/2020	8 an(s)	7 007,50	875,00	6 132,50	281,88	875,00	5 257,50
2188	2020-018	2 JUMELLES FIXES PROJET AGOA	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	13/08/2020	8 an(s)	6 485,00	810,00	5 675,00	281,88	810,00	4 865,00
2188	2020-019	TGS ET CAISSON ETANCHE	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	09/10/2020	8 an(s)	625,16	78,00	551,16	281,88	78,00	473,16
2188	2021-006	ACHAT BOITES DE CAPTURE CHATS	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	14/04/2021	8 an(s)	1 993,24	0,00	1 993,24	281,88	249,00	1 744,24
2188	2021-007	GPS A MAIN	BIEN DE FAIBLE VALEURS (1 AN)	04/05/2021	1 an(s)	218,00	0,00	218,00	281,88	218,00	0,00
2188	2021-008	DGPS PACK XENO 20	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	11/05/2021	8 an(s)	6 896,00	0,00	6 896,00	281,88	882,00	6 014,00
2188	2021-009	CLOTURE PARC A CABRIS	BIEN DE FAIBLE VALEURS (1 AN)	14/05/2021	1 an(s)	300,00	0,00	300,00	281,88	300,00	0,00
2188	2021-011	20 PIQUETS CLOTURE GALVA	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	18/06/2021	8 an(s)	759,80	0,00	759,80	281,88	94,00	665,80
2188	2021-012	TREILLIS/CABRIS	BIEN DE FAIBLE VALEURS (1 AN)	18/06/2021	1 an(s)	300,00	0,00	300,00	281,88	300,00	0,00
2188	2021-013	BOUEES MOUILLAGE	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	18/06/2021	8 an(s)	1 130,20	0,00	1 130,20	281,88	141,00	989,20
2188	2021-018	BOUEES JAUNE RN PLONGEE	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	03/09/2021	8 an(s)	1 348,00	0,00	1 348,00	281,88	168,00	1 180,00

2188	2021-019	PIQUET CLOTURE GALVA PARC A CABRIS	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	30/09/2021	8 an(s)	659,00	0,00	659,00	28188	659,00	82,00	577,00
2188	2021-021	PLASTIFIEUSE A3	BIEN DE FAIBLE VALEURS (1 AN)	16/11/2021	1 an(s)	370,10	0,00	370,10	28188	370,10	370,10	0,00
2188	2021-022	ACHAT MICROSCOPE	BIEN DE FAIBLE VALEURS (1 AN)	19/11/2021	1 an(s)	50,00	0,00	50,00	28188	50,00	50,00	0,00
2188	2021-023	2 JUMELLES BUSHNELL 10x42 FORGE	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	19/11/2021	8 an(s)	766,57	0,00	766,57	28188	766,57	95,00	671,57
2188	2021-024	POMPE POUR BATEAU	BIEN DE FAIBLE VALEURS (1 AN)	26/11/2021	1 an(s)	282,22	0,00	282,22	28188	282,22	282,22	0,00
2188	2021-027	JUMELLES SENSIBILISATION	BIEN DE FAIBLE VALEURS (1 AN)	13/12/2021	1 an(s)	385,00	0,00	385,00	28188	385,00	385,00	0,00
2188	2021-029	ECOUTEURS ANTI BRUIT	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	13/12/2021	8 an(s)	275,00	0,00	275,00	28188	275,00	34,00	241,00
2188	2021-030	TGS ET CARTE SD	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 8 AN(S)	13/12/2021	8 an(s)	558,00	0,00	558,00	28188	558,00	69,00	489,00
									28188 Somme		19 809,32	
									Grand Somme		59 015,56	

Date, cachet et signature de l'ordonnateur





Numéro de la délibération
2018-008 CA

Membres du CA 12
Membres présents 09
Procurations 02
Votants 11

REPUBLIQUE FRANCAISE

AGENCE TERRITORIALE DE L'ENVIRONNEMENT
DE SAINT-BARTHELEMY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Première mandature

Séance ordinaire du 03 juillet 2018

L'an deux mil dix-huit, le 03 juillet à dix-sept heures, le Conseil d'Administration de l'Agence Territoriale de l'Environnement de Saint-Barthélemy dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de l'Hôtel de la Collectivité, sous la Présidence de Madame JACQUES Micheline, Présidente du Conseil d'Administration.....

Date de la convocation du Conseil d'Administration : mardi 26 juin 2018

PRESENTS : Mme JACQUES Micheline –Mme DANET Seraphyn – M. OUVRE Kevin – M. RIGAUD Jean-Jacques , Mme BLANCHARD Liza – Mme COINTRE Bettina – M. LAPLACE Turenne – M. MAGRAS Ernest- Mme BERNIER Marie-Hélène

EXCUSES: Mme AUBIN Marie-Angèle (non représentée) – Mme BERNIER LEDEE Sandra (représentée par M.Kevin OUVRE)- Mme BERTON Cécile (représentée par M. Jean-Jacques RIGAUD)

INVITES : M. GANZER Nicolas (Trésorerie de Saint-Barthélemy) - Mme JARRY Clémence (ATE) - M. RAYNAUD Olivier (ATE)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BLANCHARD Liza

OBJET : Durée d'Amortissement des Immobilisations

Le Conseil d'Administration de l'Agence Territoriale de l'Environnement de Saint-Barthélemy,

VU la loi organique n° 2007-223 du 21 février 2007 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer ;

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M. 4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;

VU la délibération n° 2013-012 CT du 28 janvier 2013 portant création de l'Agence Territoriale de l'Environnement de Saint-Barthélemy ;

VU les statuts de l'Agence Territoriale de l'Environnement ;

VU le rapport de Madame la Présidente

CONSIDERANT que l'Agence Territoriale de l'Environnement a l'obligation d'amortir ses biens mobiliers et immobiliers;

CONDIDERANT qu'il convient de fixer les durées d'amortissement des immobilisations;

Après en avoir délibéré;

D É C I D E

Article 1 : D'adopter les durées d'amortissement, fixées ci-dessous, pour les catégories d'immobilisation acquises à partir du 01 janvier 2018;

Le mode d'amortissement retenu est linéaire;

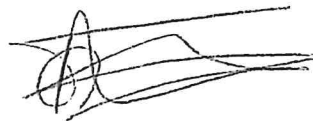
Catégorie des biens amortis		Durée
Immobilisations incorporelles		
2031	Frais d'études	5 ans
2051	Concessions et droits similaires	3 ans
Immobilisations corporelles		
2154	Matériel industriel → <i>Sauf les moteurs de navire</i>	2 ans → <i>5 ans</i>
2155	Outillage industriel	2 ans
2181	Installations générales, agencements	2 ans
2182	Matériel de transport → <i>Sauf les navires</i>	5 ans → <i>7 ans</i>
2183	Matériel de bureau et informatique	4 ans
2183	Matériel téléphonie	2 ans
2184	Mobilier	10 ans
2188	Autres	8 ans

Article 2: Pour les autres immobilisations, fixe la durée d'amortissement à la durée maximale autorisée par la réglementation;

Article 3: Au dessous du seuil de 500€ les biens amortissables sont amortis en une annuité au cours de l'exercice suivant leur acquisition.

Adoptée à l'unanimité

La Présidente,
Micheline JACQUES



Transmise au représentant de l'État le :

**Préfecture de Saint Barthélemy
et de Saint Martin**

06 JUL. 2018

Transmise au Président de la Collectivité le :

**La Responsable du Service
des Assemblées, par délégation,**

06 JUL. 2018

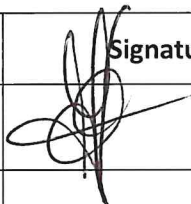
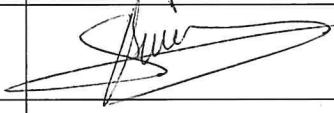
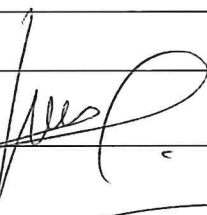
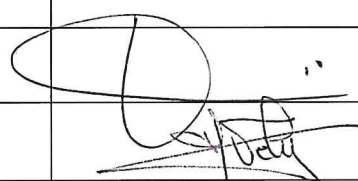
Leslie FAURÉ

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou de sa notification.

VOTE BP 2022

Signature des membres du Conseil d'administration

Annexe

Membres	Signatures	Représentés par
Mme Marie-Angèle AUBIN		
Mme Marie-Hélène BERNIER démissionnaire		
Mme Sandra LEDEE-BERNIER		
M. Serge TOULET		
Mme David BLANCHARD		Marie Angèle AUBIN
Mme Bettina COINTRE		
Mme Seraphyn DANET		
M. Francius MATIGNON		
M. Turenne LAPLACE		
M. Ernest MAGRAS		
M. Rudi LAPLACE		
M. Michel VELY		

Nombre Total de membres en exercice: 11 membres

Nombre de membres présents: 07

Nombre de suffrages exprimés: 08

VOTE:

Pour: 8

Contre: 0

Abstentions:

Date de la convocation: 11 février 2022

Délibéré par le Conseil d'administration réunie en session

Le 03 mars 2022 à Saint-Barthélemy

Les membres de l'assemblée délibérante

Certifié exécutoire par Le Président du Conseil d'Administration, A Saint-Barthélemy, le 03 mars 2022

Transmission en Préfecture le 04 mars 2022



La Responsable du Service
des Assemblées, par délégation,

10 MARS 2022

Leslie FAURÉ